

D – 4-1 /2022

Convention de
partenariat avec le
SIVOM Alliance
Nord Ouest

-

Accueil de
volontaires en
service civique

Conseil Municipal du 11 octobre 2022

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille Vingt-deux, le onze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le cinq octobre, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Étaient présents :

Elisabeth MASSE, Maire ;

Jean-Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoints ;

Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Didier PARSY, Céline SEGUIN, Cédric ANDRÉ, Julie HENNEBELLE, Sébastien LEBLANC, Esteban GARCIA, Déborah ANDRÉ, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, François MERCIER, Frédérique BRILLOT.

Ont donné procuration :

Lydie YAP à Julie HENNEBELLE

Serge GOSTIJANOVIC à Elisabeth MASSE

Marie MARCHAND à Joséphine FARINEAUX

Carmen GONZALEZ RUIZ à Claude WASILKOWSKI

Louis CRUCHET à Danielle SENECHAL

Guillaume MONCEAUX à Cyprien RICHER

Secrétaire de séance : Sébastien LEBLANC

Rapport de Madame Claude WASILKOWSKI :

Le SIVOM Alliance Nord-Ouest a souhaité, en lien avec les communes adhérentes, mettre en place le service civique sur le territoire.

La Ville de Saint-André s'est engagée comme partenaire de ce dispositif en proposant d'accueillir 2 jeunes leur permettant de découvrir le milieu des collectivités territoriales, leur fonctionnement et les actions mises en œuvre au nom de l'intérêt général, à savoir :

Mission en faveur des personnes âgées pour créer du lien social et favoriser le lien intergénérationnel :

- Visites de convivialité dans le cadre du Plan Prévention Isolement, ateliers multimédia, animations dans les foyers restaurants...
- Organisation de sorties individuelles ou collectives pour permettre aux personnes âgées de renouer avec leur environnement de proximité.
- Participation à des actions culturelles, artistiques ou de loisirs en faveur des seniors
- Participation à des actions de prévention santé (programme ASPIRE...)

Le Pôle Séniors du CCAS s'engage à accueillir un jeune volontaire en service civique.

Mission culture-animation :

- Aide à la conception des projets culturels et événementiels
- Mise en place des projets d'animations municipales
- Participations aux manifestations de la commune

La Direction de la Ville attractive et Festive s'engage à accueillir un jeune volontaire en service civique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Madame le Maire à signer la convention ci-jointe de mise en œuvre du service civique avec le SIVOM.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,



Elisabeth MASSE